

Le colonel Remund se retire

Autor(en): **Bohny, G.A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **59 (1949-1950)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-558608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le colonel Remund se retire

PAR LE DR G. A. BOHNY

Président de la Croix-Rouge suisse

Le 1^{er} juillet dernier, le colonel Hugo Remund a résigné ses fonctions de médecin-chef de la Croix-Rouge. Toutefois, il ne quittera pas complètement notre Croix-Rouge nationale, car il restera président du Conseil de fondation du Lindenhof et il continuera de siéger, en qualité de membre, dans la Direction de la Croix-Rouge suisse. Au moment de ce départ, qui survient après dix années d'intense activité, nous ne voudrions pas manquer d'exprimer au colonel Remund la reconnaissance de la Croix-Rouge suisse, et celle de toute la population de notre pays.

Ce fut pendant les mois critiques de l'été 1940 que le colonel Denzler, alors médecin-chef de la Croix-Rouge, tomba gravement malade, et que l'on fit appel, pour le remplacer, au colonel Remund. Celui-ci, qui s'était déjà occupé activement du service de transfusion sanguine de l'armée, dut ainsi, d'un jour à l'autre, assumer la lourde tâche d'organiser l'aide sanitaire volontaire. Puis, quelques mois plus tard, il fut désigné pour succéder officiellement au colonel Denzler, décédé des suites de sa maladie.

Le colonel Remund se familiarisa très rapidement avec son nouveau travail. Pendant toute la durée du service actif, il entreprit avec une puissance de travail étonnante l'organisation de l'aide sanitaire volontaire et surmonta avec succès de nombreuses difficultés. Très vite également, il fut entièrement conquis par l'idéal Croix-Rouge, et il en vint à ne pas considérer son activité uniquement du point de vue militaire, mais à être persuadé de la nécessité de répandre de plus en plus autour de lui les principes d'humanité qui sont à la base de la Croix-Rouge.

C'est ainsi qu'en 1942 il accepta, à côté de son écrasante tâche militaire, d'assurer également la direction du Secours aux enfants, l'activité de cette institution ayant été reprise par la Croix-Rouge suisse.

A un moment où notre pays était entièrement entouré par les Allemands et où la venue en Suisse d'enfants victimes de la guerre dépendait uniquement du bon vouloir des autorités d'occupation, le colonel Remund fit toujours preuve de beaucoup de patience, d'habileté diplomatique et de fermeté afin de mener à bien la tâche du Secours aux enfants. Et aujourd'hui, il est en droit d'être heureux et reconnaissant à la pensée que, durant ces années difficiles, un peu de soulagement a pu être apporté aux souffrances de milliers d'enfants.

La cessation des hostilités ne mit pas un point final à l'activité du colonel Remund. Celui-ci eut encore à mener à chef la tâche importante d'adapter l'aide sanitaire volontaire au temps de paix, et de mettre à profit, en collaboration avec le Service de santé de l'armée, les expériences acquises durant la guerre. Cette tâche est aujourd'hui accomplie, et le colonel Remund peut remettre à son successeur une œuvre admirablement conçue et réalisée.

L'activité du colonel Remund pendant la guerre et l'après-guerre laissera un souvenir profond à tous ses collaborateurs immédiats. Ceux-ci n'oublieront pas la bonté et la générosité qu'il apportait en toutes choses, les décisions qu'il ne prenait qu'après être fermement convaincu de leur justesse, son énergie indomptable et sa puissance de travail. Il était étonnant de voir à quel point le colonel Remund, même dans les années de guerre les plus difficiles, semblait n'éprouver aucune fatigue ni aucun besoin de se reposer.

Le poste de médecin-chef de la Croix-Rouge exige de celui qui l'occupe, d'une part, de hautes qualités militaires et, d'autre part, une compréhension intelligente des besoins de l'aide sanitaire volontaire. Le colonel Remund a fait honneur à cette tradition et a rendu par là d'immenses services à la Croix-Rouge suisse, à l'armée et au pays. C'est pourquoi nous éprouvons tous pour lui des sentiments de très grande gratitude, et nous sommes heureux de lui souhaiter beaucoup de joie et de bonheur pour les années de repos qui s'ouvrent maintenant devant lui, car ce repos, il l'aura bien mérité.

C'est *jusqu'au 5 août* que vous pouvez acheter dans les bureaux de poste ou à votre section de la Croix-Rouge les *timbres du 1^{er} août* valables à l'affranchissement jusqu'au 30 novembre et vendus au bénéfice de la Croix-Rouge suisse.